

POUR UNE ALIMENTATION SCOLAIRE DURABLE



ANCRER LES CANTINES SCOLAIRES DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES LOCAUX

L'ALIMENTATION SCOLAIRE EN MAURITANIE

En Mauritanie, une **politique nationale de l'alimentation scolaire (PNAS)** a été adoptée en 2016, en adéquation avec la stratégie de croissance accélérée et de la prospérité partagée (SCAPP). Son ambition est de garantir à l'horizon 2030 « une alimentation scolaire durable à base de produits locaux enrichis pour tous les enfants inscrits dans les écoles de l'éducation de base (préscolaire, fondamental, premier cycle du secondaire ou collèges ruraux) et les structures de l'enseignement originel (*mahadras*¹) »².

L'État mauritanien intervient dans ce secteur depuis 1963, avec un premier **programme d'alimentation scolaire** développé en soutien aux élèves boursier.e.s de l'enseignement secondaire. Ce programme a été élargi en 1970 aux élèves du cycle primaire. Dans les années 1990, il s'est recentré exclusivement sur l'enseignement primaire et quelques *mahadras* situées dans les régions rurales les plus touchées par l'insécurité alimentaire. En raison de contraintes budgétaires, le programme a connu de nouvelles réductions dans les années 2000, passant de 1 690 écoles soutenues en 2014 à 493 écoles en 2015. En 2015, l'État a sollicité la contribution de partenaires internationaux pour formuler un nouveau programme national d'alimentation scolaire.

Action contre la Faim considère que les programmes d'alimentation scolaire constituent une stratégie efficace pour augmenter le taux de scolarisation, réduire l'absentéisme et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants. A ce titre, ils constituent des filets de **protection sociale** pertinents et susceptibles d'être adaptés aux enjeux multisectoriels.

1 écoles traditionnelles d'enseignement coranique
2 PNAS, 2016

LES CANTINES SCOLAIRES SOUTENUES PAR ACTION CONTRE LA FAIM



Action contre la Faim intervient dans le domaine de l'alimentation scolaire dans le Hodh ech Chargui, à travers deux projets financés par le Comité interministériel français d'aide alimentaire (CIAA)¹. Ces projets, incluant plusieurs composantes parmi lesquelles l'alimentation scolaire, ont été initiés en réponse aux problématiques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période de soudure. L'objectif principal est de répondre aux besoins nutritionnels des enfants par un meilleur accès à une alimentation diversifiée et des produits frais (légumes et niébé), en s'appuyant sur des circuits courts d'approvisionnement qui contribuent au renforcement systèmes alimentaires locaux.



Ces activités permettent de soutenir la production locale des petit-e-s exploitant-e-s agricoles - et notamment les coopératives maraîchères locales. Cette méthodologie permet de créer des marchés institutionnels stables et une chaîne d'approvisionnement durable.



Par la mise en œuvre de ces activités, Action contre la Faim contribue par ailleurs à la protection de l'environnement et à l'égalité de genre. Cette approche intègre l'adoption ou le retour aux pratiques agroécologiques dans la production locale et la limitation des émissions de gaz à effet de serre, par l'installation de foyers améliorés pour la cuisson des repas et la réduction des transports. Par ailleurs, le recours aux coopératives maraîchères féminines constitue un soutien à l'entrepreneuriat féminin. La montée en compétences de ces professionnelles est également favorisée par le biais d'activités de formation.

¹ Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chez les populations vulnérables (femmes et enfants) (08/2022 - 07/2023)
Projet ARIANE - Appui au renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (04/2023 - 03/2024).

UNE ALIMENTATION A BASE DE PRODUITS LOCAUX



© François Lenoir pour Action contre la Faim - Mauritanie

PAR LES COMMUNAUTÉS



© Carmen Abd'Ali pour Action contre la Faim - Mauritanie

POUR LES COMMUNAUTÉS



© Carmen Abd'Ali pour Action contre la Faim - Mauritanie



UNE MÉTHODOLOGIE FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS

© François Lenoir pour Action contre la Faim - Mauritanie



Avant, je rencontrais des difficultés pour scolariser mes enfants. Ils étaient obligés d'aller travailler aux champs pour faire face à certaines dépenses liées à leur scolarisation. Avec l'appui des coopératives maraîchères pour alimenter les cantines scolaires, j'ai bénéficié d'un appui en formation, sécurisation, semences. Cela a permis d'améliorer mes revenus et mes enfants ont pu bénéficier également des cantines scolaires.

Mariem M. Sidaty, maraîchère

Mariem M. Sidaty, maraîchère



Avant l'intervention d'Action contre la Faim, la situation était très critique (faible taux d'admission, absentéisme et assiduité réduite). La mise en place des cantines scolaires et le recours à la production locale ont permis de renforcer les coopératives locales et d'améliorer leurs revenus.

L'impact des cantines scolaires est ressenti sur l'assiduité des élèves aux cours, l'amélioration de leurs niveaux et les taux d'admissions sont supérieurs aux écoles non couvertes.

Jidou O. N'diaye, responsable cantine scolaire, Direction régionale de l'éducation nationale du Hodh ech Chargui

Les écoles ciblées par le projet sont approvisionnées par des **jardins scolaires** pilotes (mis en place par les comités de gestion des écoles avec l'appui de la communauté) et des **coopératives maraîchères** partenaires qui s'assurent de la disponibilité des produits maraichers (légumes et niébé), moyennant un paiement précédant la récolte. La réussite de ce système repose sur la mise en réseau entre les coopératives maraichères communautaires et les comités de gestion des cantines scolaires.

Les capacités productives des communautés et des coopératives locales sont renforcées à travers des séances de formation et de mise en application de **pratiques agroécologiques** au niveau des champs-écoles paysans. Le rendement de la production des communautés et des coopératives est également amélioré grâce à l'appui à la formalisation administratives des coopératives, à l'élaboration des outils de gestion, de suivi et de commercialisation des produits.

Ce dispositif permet aux jardins scolaires, aux communautés et aux coopératives maraîchères d'assurer la **disponibilité alimentaire** au niveau local. Une partie de la production peut être transformé, conservé et commercialisé au niveau scolaire et dans la communauté en dehors de la saison de production.

Ce **circuit court d'approvisionnement** permet de fournir aux cantines concernées des produits frais pour la préparation des repas scolaires et de faire des écoles un nouveau débouché pour leurs produits. Par ailleurs, les autres produits nécessaires à la préparation des repas sont achetés auprès de fournisseurs locaux de la zone d'intervention.

Cette méthode utilisée par Action contre la Faim contribue à la **promotion de la filière maraîchère et des chaînes de valeur** à travers la production, la consommation et la commercialisation de produits locaux.



Les capacités productives des communautés et des coopératives locales sont renforcées à travers des séances de formation et de mise en application de pratiques agroécologiques au niveau des champs-écoles paysans.

© François Lenoir pour Action contre la Faim - Mauritanie

RECOMMANDATIONS

Afin d'atteindre les objectifs de la politique nationale de l'alimentation scolaire (PNAS) en matière de financement et de durabilité, Action contre la Faim encourage :

- L'octroi de **financements pluriannuels** soutenant le programme national d'alimentation scolaire pour permettre au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour la relève et le succès du programme ;
- Un **plaidoyer en vue de la création d'une ligne budgétaire** destinée à l'alimentation scolaire dans le budget de chaque département ministériel concerné ainsi que dans les fonds régionaux et dans les budgets des collectivités territoriales ;
- La **promotion de programmes d'alimentation scolaire** renforçant les systèmes alimentaires locaux ;
- Le développement de **stratégies d'approvisionnement des cantines scolaires** à travers des circuits courts sensibles à l'environnement et au développement local, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de production locales et en facilitant l'accès à des marchés institutionnels rémunérateurs et stables ;
- Le soutien des **filières agropastorales porteuses et sensibles à la nutrition** ;
- Le développement dans les écoles de **services et infrastructures en eau, hygiène et assainissement** (latrines, points d'eau, etc..) ;
- Une meilleure intégration des thématiques clefs telles que la nutrition, l'hygiène ou l'environnement dans les **programmes éducatifs**.

